

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/W/2
9 octobre 2001

(01-4892)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9-13 novembre 2001

Original: anglais

PROPOSITION CONCERNANT LE RÉEXAMEN DU MÉMORANDUM D'ACCORD SUR LES RÈGLES ET PROCÉDURES RÉGISSANT LE RÉGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Communication de la Thaïlande

La Mission permanente de la Thaïlande a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 1^{er} octobre 2001, en demandant qu'elle soit distribuée pour examen à la quatrième

été distribué 140 jours après la déclaration d'appel.³ Le gouvernement thaïlandais considère donc qu'il est grand temps que les Membres réfléchissent sérieusement à ce problème.

4. Durant le réexamen du Mémoire d'accord qui s'est achevé le 31 juillet 1999, le Royaume de Thaïlande avait formulé une proposition visant à accroître le nombre des membres de l'Organe d'appel en y ajoutant au moins deux ou quatre personnes, pour que leur nombre reste impair.⁴ Vu le manque de temps et les nombreuses questions qu'il fallait débattre à l'époque, cette proposition n'avait pas – et n'a toujours pas – fait l'objet d'une discussion et d'un examen approfondis par les Membres. Depuis lors, la pratique a renforcé le gouvernement thaïlandais dans sa conviction qu'il est nécessaire